



SPORTS



ÉVASION



MOBILITÉ



CONNECTÉ



MAISON



JARDIN



FICHE TECHNIQUE

HORAIRES BUREAUX DE CAEN EXPO-CONGRES

BUREAUX ADMINISTRATIFS - Parc des Expositions, Parking des pommiers :

- de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00.
- Sauf le vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00.

ACCUEIL HALL 2 du **lundi 11 septembre** au **dimanche 24 septembre** :

- de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 00.

BADGES ET PARKINGS EXPOSANTS

Les Badges de service « code-barres » et les parkings exposants seront à retirer après règlement du solde de votre dossier à partir du lundi 11 septembre.

ATTENTION : Le solde de votre dossier doit être réglé 15 jours avant l'ouverture de la Foire Internationale de Caen 2017, sans quoi vous ne pourrez procéder à l'installation de votre stand.

INSTALLATION EXPOSANTS

Hall 1 / Chapiteaux / Sections extérieures

- Du lundi 11 septembre au mercredi 13 septembre de 8 h 00 à 19 h 00,
- Le jeudi 14 septembre de 8 h 00 à 24 h 00,

Hall 2

- Du lundi 4 septembre au mercredi 13 septembre de 8 h 00 à 19 h 00,
- Le jeudi 14 septembre de 8 h 00 à 24 h 00,

Hall 3

- Du jeudi 7 septembre au mercredi 13 septembre de 8 h 00 à 19 h 00,
- Le jeudi 14 septembre de 8 h 00 à 24 h 00.

**L'INSTALLATION DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE TERMINEE
LE JEUDI 14 SEPTEMBRE A 24 H 00.**

AUCUN VEHICULE NE POURRA PENETRER A L'INTERIEUR DES HALLS ET CHAPITEAUX.

Les véhicules personnels ne pourront stationner aux abords des halls mais devront se rendre au **parking des pommiers**.

Le respect de cette réglementation sera profitable à tous, évitant les embouteillages dans les chapiteaux et permettant ainsi d'économiser un temps précieux.

Nous vous demandons de bien vouloir faire figurer visiblement sur votre stand votre raison sociale et adresse ainsi que votre numéro de Registre du Commerce, de Registre des Métiers ou Répertoire des Producteurs.

MONTAGE DES ET DEMONTAGE STANDS

- **MONTAGE: le montage des stands en îlots ne doit en aucun cas obstruer la visibilité des autres stands (mur, cloison...).** L'organisation se réserve le droit de faire démonter toute cloison ou installation qui gênerait le bon fonctionnement commercial des autres stands, ceci aux frais du stand responsable.

- **DEMONTAGE:**

- Dimanche 24 septembre de 20 h 00 à 24 h 00,
- Du lundi 25 au jeudi 28 septembre de 8 h 00 à 17 h 00.

**LE PARC DOIT ETRE ABSOLUMENT DEBARRASSE DE TOUT STAND OU MATERIEL POUR
LE JEUDI 28 SEPTEMBRE A 17 H 00.**

Durant le montage et démontage, **l'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vols, détériorations ou autre des objets situés sur le stand de l'exposant.** Merci de bien vouloir surveiller tout le matériel présent sur votre stand (mobilier, produits, télé, cloisons, plantes...).

**DELAI RETRACTATION
ACHETEUR**

L'exposant doit dorénavant expressément informer l'acheteur de l'absence de délai de rétractation et le mentionner dans les offres de contrat.

**LOCATION DE
MOBILIER**

Société FONCTION MEUBLE
Kevin VERGEOT - Service Commercial
Bureau : 01.69.74.71.24 / Mobile : 06.64.00.41.70
www.fonctionmeuble.com

**PRESTATIONS
TECHNIQUES**

Toute commande supplémentaire de prestations techniques quelles qu'elles soient (cloisons, électricité, eau, etc....) devra être impérativement faite avant le 30 Juin 2017. Après cette date nous ne pourrons répondre favorablement à vos demandes.

Avec votre facture nous vous joignons un document concernant l'implantation de votre bloc électricité (pour les stands intérieurs) et éventuellement de votre branchement d'eau si vous en avez commandé un.

Sans le retour de ce document, nos services techniques procéderont à l'installation de ces prestations au mieux.

Tout changement demandé par la suite sera facturé 39.00 €HT (tarif horaire). Aussi nous vous conseillons donc de nous retourner ce document dès réception.

**HORAIRES
DURANT LA FOIRE
INTERNATIONALE
DE CAEN**

Ouverture au Public

- Tous les jours de 10 h 00 à 20 h 00,
- **NOCTURNES** jusqu'à 22 h 00 : Samedi 16, Mardi 19, Vendredi 22 et Samedi 23 septembre.

Ouverture aux exposants

- 2 heures avant l'ouverture officielle, soit 8 h 00.

Fermeture aux exposants

1 heure après la fermeture officielle soit 21 h 00, ou 23 h 00 les soirs de nocturne.

**EXPOSITION-
EVENEMENT 2017**

Pour cette nouvelle édition, la Foire Internationale de Caen vous emmène à la découverte de la FRANCE DU BOUT DU MONDE.

- *Cette exposition vous fera voyager des Antilles à la Polynésie Française en passant par les terres australes et antarctiques. Tels de bons navigateurs qui pourraient faire le tour du monde sans jamais débarquer ailleurs qu'en territoire français, les visiteurs visiteront les territoires français d'outre-mer, aux 4 coins du monde !*

J'atteste avoir pris connaissance des informations de la présente fiche technique et m'engage en mon nom et celui de mes employés à respecter le règlement général des Foires Salons & Congrès de France ainsi que les horaires de la Foire Internationale de Caen. J'ai pris bonne note, que le non respect du règlement général ou du règlement spécifique à la Foire Internationale de Caen peut entraîner l'exclusion de mon entreprise de la Foire Internationale de Caen.

Compte n°: Raison Sociale :

Date et signature suivi de la mention « Lu & approuvé » :

(Pensez à faire la photocopie de ce document pour votre organisation avant de nous le retourner daté et signé)